



DÉCLARATION ANNUELLE 2021
COTISATIONS POUR LES COLLECTIVITES AFFILIEES AU CDG
OU CONTRIBUTIONS POUR LES COLLECTIVITES NON AFFILIEES AU CDG
DUES AU CENTRE DE GESTION POUR L'EXERCICE 2021

A renseigner :

En tant que Collectivité locale, il vous incombe de déterminer le montant exact des cotisations annuelles dues, et **de renvoyer à cette fin le présent document et la liste des mandats effectués au Centre de Gestion pour le 07 janvier 2022.**

→ 9 rue Jean Perrin – 28600 Luisant – courriel : secretariat.general@cdg28.fr

Rappel : Les rémunérations accessoires et autres sont assujetties à la cotisation du CDG (sauf pour les élus).

Comptable assignataire (Trésorerie gestionnaire) : _____

N° de SIRET de la Collectivité : _____

I/ CALCUL DE LA MASSE SALARIALE :

Personnel titulaire et stagiaire (affilié CNRACL) : € = A

Personnel titulaire et non titulaire (affilié IRCANTEC) : € = B

Rémunérations accessoires et autres : € = C

TOTAL DE LA MASSE SALARIALE : € = D

II/ CALCUL DES COTISATIONS DUES EN 2021 (COLLECTIVITES AFFILIEES)

D x 0,8 % = € = E

D x 0,25 % = € = F

OU CALCUL DE LA CONTRIBUTION 2021 (COLLECTIVITES NON AFFILIEES + 350 fonctionnaires uniquement) :

D x 0,084 % = € = G

TOTAL DES COTISATIONS / LA CONTRIBUTION DUE : € = H (E + F, ou G, ne pas arrondir)

III/ VERIFICATION PAR RAPPORT AUX MANDATS DE 2021 :

Total des mandats émis au cours de 2021 pour les cotisations / la contribution dues au Centre de gestion pour l'exercice 2021 :
..... € = I

Vous pouvez d'ores et déjà vérifier :

- Si H > I, émettre un mandat complémentaire, pour la différence G-H ;
- Si I < H, émettre une réduction de mandat, pour la différence H-G ;
- Si H = I, vous assurer de la bonne transmission au Centre de gestion du présent document

A, le

L'ordonnateur de la collectivité,

Qualité, nom et signature

+ cachet